

Choses vues : la Maison-Ecole d'infirmières de Mlle Chaptal

Autor(en): **Muret, Colette / Chaptal**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 428

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261543>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Grés de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Michel-du-Crest

Compte de chèques postaux: 1.949

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ÉTRANGER : 8.—
Le numéro... : 0.25
Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir du Juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) relatives pour le semestre de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Et les femmes ?...

Dimanche dernier, à Soleure, la Jeunesse radicale suisse a tenu un vaste Congrès, sorte de Landsgemeinde, en faveur d'une révision totale de la Constitution fédérale. Toute une série de résolutions ont été votées, concernant la forme fédérale de l'Etat suisse, le droit d'initiative, le vote obligatoire, l'organisation des Chambres fédérales, la garantie des libertés, la création d'un Conseil économique, etc.

Plusieurs des points soulevés mériteraient certainement une étude. Mais ce qui nous frappe, une fois de plus, en lisant ces textes, c'est que cette « Jeunesse » qui parle de rajouter notre Etat suisse, qui fixe une limite d'âge maximum pour l'exercice du droit de député aux Chambres, ne se rend pas compte qu'elle a sous la main, et bien plus facilement, un moyen bien simple de rajouter toute notre organisation politique: faire appel aux femmes. On nous dit idéalistes: tant mieux. On nous dit sentimentales: tant mieux. On nous dit enthousiastes: tant mieux. On nous reproche d'avoir horreur des compromissions: tant mieux. Car ce sera ainsi un esprit nouveau, un idéal nouveau, des méthodes nouvelles que nous apporterons à la vie politique du pays. Et puisque les élections doivent se faire, dit une de ces résolutions, suivant un mode « qui replace la personnalité au centre de ses préoccupations », ne sera-ce pas le moyen d'assurer à tant de préoccupations féminines d'ordre moral, social et humanitaire, jusqu'à présent parfaitement négligées par nos dirigeants, une attention soutenue, en offrant d'autre part un élément nouveau et bienfaisant aux discussions du Palais fédéral?

Dans d'autres pays, on y a songé, ou l'on y songe. Dans d'autres pays, quand l'heure était grave, on a réclamé l'aide efficace des femmes. En France, quand on parle de reviser la Constitution, des journalistes, des hommes politiques élèvent la voix en faveur de la collaboration féminine. Mais chez nous, hommes politiques et journalistes restent fâcheusement muets sur ce point. Ils préfèrent nous ignorer.

Pourquoi?

E. Gd.



Les femmes et les livres

Voyageuse et exploratrice : Alma Karlin

(Suite et fin.)¹

Maintenant, épuisée, elle ne tolère plus les misères de tous genres avec le même stoïcisme. Elle est, encore une fois, dans la plus pauvre classe des cabines. Comme compagnes, des femmes métiés...

...trois êtres qui, malgré leur peau sombre, portent une sorte de vêtement européen, mais crient comme des sauvages... Mes lecteurs comprendront ce que j'éprouvai lorsqu'un tel reste de l'humanité s'insinua ouvrit la bouche toute grande, prit la fourchette préparée pour un convive, s'en cura les dents, puis la remplaça avec les couverts propres...

Journaliste dans cinq pays, auteur d'un bon nombre de livres avec d'autres en réserve, exploratrice possédant de belles collections — et se trouver encore dans un dénuement qui l'oblige à semblable compagnie, — quelle amertume!

¹ Voir le numéro précédent du *Mouvement*.

Lire en 2^{me} page:

Les femmes et la Société des Nations.

« Si tous les enfants voulaient se donner la main... »

H. Z.: *Encore le droit au travail de la femme mariée.*

En 3^{me} et 4^{me} pages:

La nouvelle Constitution autrichienne et les femmes.

Les Congrès de l'été.

La femme et la démocratie.

Correspondance. — Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Les Expositions. — Publications reçues.

Glané dans la presse... — Que lisons-nous? —

Association Suisse pour la Société des Nations

Pour la première fois depuis sa fondation, l'Association suisse pour la Société des Nations s'est réunie à Lausanne samedi 5 et dimanche 6 mai.

Une séance publique a eu lieu le samedi soir au Casino Montbenon; elle fut ouverte par M. Jacques de La Harpe, président de la Section vaudoise, qui salue les représentants du Conseil d'Etat et de la Ville de Lausanne, MM. Perret et Maret. M. Léopold Boissier, président de l'Association suisse, prend ensuite la parole. Ce n'est pas en vaincus ni en découragés que nos délégués se réunissent; ils apportent au contraire un message de foi et de confiance. La S. d. N. fut fondée à une époque d'opportunisme facile; elle aurait dû s'appliquer surtout à assurer la paix, et c'est à l'exécution des traités que les gouvernements ont exigé qu'elle donnât la première place. Elle a déçu les peuples, mais par la faute des gouvernements. Si elle veut retrouver son prestige, il faut qu'elle s'inspire d'un esprit nouveau qui créera une politique nouvelle. La S. d. N. déclare l'orateur, n'est rien par elle-même; elle n'est que ce que les Etats et les gouvernements veulent qu'elle soit; or, dans un pays comme le nôtre, elle sera ce que le peuple voudra qu'elle soit.

A M. Boissier succède M. de Bordes, délégué permanent de la Hollande à Genève. Ce n'est cependant pas comme tel qu'il prend la parole,

mais bien en homme préoccupé des problèmes actuels. La S. d. N. a besoin, dit-il, de bases religieuses et morales. Avant de choisir un chef, il faut savoir où l'on veut aller. Notre but est d'améliorer le monde, de sortir du marasme, d'être délivrés des crises économiques, du chômage, des luttes de classes et de races, des passions politiques et du danger de guerre. Pour l'atteindre, il faut un remède adapté à la gravité du mal, et ce n'est pas la législation qui nous le donnera, ni l'union de la machinerie internationale. Il faut choisir, pour y atteindre, le seul chef possible: Dieu, qui peut seul transformer les hommes et, par eux, le monde. Sur cette base-là seulement, la S. d. N. peut devenir une belle réalisation, être un succès.

Puis M. E. Bovet, secrétaire général de l'Association, monte à la tribune. Nous sommes en état de révolution depuis bien plus longtemps qu'on ne le croit communément, dit-il. Nous n'avons pas été à la hauteur de nos devoirs les plus urgents; les uns ont obéi à Clemenceau, les autres à Léning; bien peu ont obéi à leur conscience. Nous marchons dans la nuit et ne savons pas de quel côté chercher l'aurore. Nous voudrions d'un sauvetage facile, miraculeux, qui est impossible. Nous avons besoin de chefs, mais encore faut-il qu'ils répondent au caractère de notre nation. A qui ferons-nous cette confiance joyeuse? Il est impossible de répondre à cette question tant que nous n'aurons pas reconnu le caractère de notre révolution. Nous avons été surpris de l'apparition des fronts; ils n'ont rien d'étonnant, si l'on considère que le chômage règne, que la révolte gronde, que les moyens employés pour y remédier sont restés sans effet pratique. Nous avons laissé la violence déborder des journaux jusque dans la rue; elle jette les uns contre les autres des jeunes gens qu'aucun chef ne retient ni ne dirige; c'est l'anarchie. Et pourtant, les jeunes sont avides d'ordre; ils le recherchent, tâtonnent. Où le trouveront-ils? En Italie? en Russie? en Allemagne? Nous voulons l'ordre par l'autorité morale, et non pas par les lois policières. Le jour où l'on aurait étouffé en nous le besoin profond de liberté, le peuple suisse serait mûr pour la dislocation.

Les chefs? les inspireurs? pour nous défendre, nous protéger, nous guider? Nicolas de Flue qui fut le premier à représenter l'idée d'une patrie suisse commune; Pestalozzi, qui fut bien plus qu'un éducateur et un pédagogue, mais un Européen avant la lettre; Vinet, le penseur, le

sociologue, dont toute l'œuvre n'est qu'un enseignement magnifique et d'une richesse inépuisable; Ch. Secrétan qui, en 1886, publiait, au grand scandale de ses amis politiques, une brochure sur les droits de la femme, et qui, en 1891, au banquet d'inauguration de l'Université de Lausanne, déclarait: « La Paix, c'est la justice; l'humanité n'est pas dans des conditions normales tant qu'elle ne sait pas garantir la paix. »

Des pasteurs, des instituteurs, peuvent également être des chefs. Le camp de Vaumarcus, les Chevaliers de la Paix, l'œuvre de Fritz Wartenweiler, les groupes d'Oxford, les Jeunes Paysans, les Unions chrétiennes, l'Armée du Salut, les Jeunes Catholiques, sont autant de pépinières qui cherchent à former des hommes selon l'esprit nouveau. Car nous avons besoin maintenant de caractères bien plus que d'intelligences; seule, une révolution spirituelle peut nous donner des chefs, et ce n'est qu'après le succès de la révolution spirituelle que nous pouvons espérer un changement dans la politique.

Au cours de la soirée, le chœur d'hommes se fit entendre par deux fois, et M^{lle} Daulte interpréta fort bien *Le témoignage, Le grand oiseau blanc de Vildrac, et La Petite Espérance* de Péguy.

(La fin en 3^{me} page.)

L. H. P.

Encore une femme diplomate aux Etats-Unis

La République américaine, qui est l'un des pays les plus avancés à ce point de vue, vient de désigner encore une femme pour la représenter officiellement à l'étranger: il s'agit de Mrs. Julia Woodruff Wheelock, nommée à un poste diplomatique en Yougoslavie.

Il est intéressant de constater que, dans ce cas, comme dans celui de Mrs. Ruth Bryan Owen, ministre des Etats-Unis à Copenhague, et alors que, partout dans le monde, nous assistons à une levée de boucliers contre l'exercice d'une profession par des femmes mariées, il ne s'agit pas ici de femmes célibataires. Mrs. Bryan Owen il est vrai est veuve; mais peut être Mrs. Wheelock a-t-elle un mari? et celui-ci suivra-t-il sa femme à Belgrade?

Choses vues

La Maison-Ecole d'Infirmières de Mlle Chaptal

N. D. L. R. — La fondatrice et la directrice de cette admirable Ecole d'Infirmières n'est certes point une inconnue pour le Mouvement, dont elle a été une abonnée et dont les lecteurs ont souvent entendu parler de l'activité à la S. d. N. de cette femme de cœur et d'intelligence. Ils seront d'autant plus intéressés de lire les détails qui suivent, et que nous envoyons de Paris une jeune collaboratrice de lignée nettement suffragiste.

...Après une course cahotante à travers le vieux Montparnasse, l'autobus s'arrête juste devant la haute maison qui domine les petites habitations du quartier de Plaisance. Dans le vaste hall carré, je suis reçue par une sous-directrice qui me fait visiter la maison. Nous commençons par l'hôpital-infirmier des nourrissons menacés de tuberculose. Dans l'immense pièce vitrée, une quarantaine de bébés crient, sucent et rêvent. De toutes jeunes filles s'empresentent autour d'eux, et préparent leurs soupes variées. Ce sont les élèves qui ont ainsi la possibilité de faire un stage pratique dans la maison même. Puis, au second étage, mon guide ouvre la porte d'une chambre d'élève. Justement l'une d'elle est en train d'y travailler assidûment, dans un décor blanc et rose où d'épais volumes voisinent avec des photographies et des fleurs.

Nous traversons maintenant une salle d'études, pupitres et bancs noirs, pour arriver à l'énorme bibliothèque, qui sert en même temps de salle de travail. De multiples rayons tapissent les murs

de l'écorce d'un arbre qui, mastiquée dans de certaines conditions, est un poison mortel... Ce ne devait point être, toutefois, sans avoir épuisé les dernières ressources qu'elle céderait à la force des circonstances adverses.

Il serait trop long de narrer ici les péripéties qui suivirent. Qu'il suffise de dire que l'écorce fatale est réservée à d'autres temps, et voici Alma en route pour Sumatra, première étape vers son retour en Europe.

Alma Karlin, qui, toute sa vie, regrette amèrement de n'être pas née homme, plaint les femmes et n'est pas loin de partager l'opinion de nombreuses Hindoues rencontrées sur le chemin du retour: que la vie des femmes orientales est préférable à la nôtre. Bouteade, sans doute, mais amplifiée par des considérations bien pessimistes...

Après maintes difficultés, Alma Karlin est revenue chez elle et y trouve tout méconnaissable, même sa vieille mère, qui meurt au bout de quelques mois.

Nous aurions aimé nous informer de ce qu'est devenue l'étrange voyageuse, et nous comptons bien le faire. Peut-on se l'imaginer au repos? La voit-on s'adaptant aux circonstances, aux habitudes occidentales, renonçant à cette curiosité insatiable qui l'a lancée jusqu'au cœur des régions les plus sauvages?...

A plus tard, peut-être, la réponse.

M.-L. PREIS.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



Les Femmes et la Société des Nations

Une femme expert

Nous avons appris avec grand intérêt que, parmi les trois experts désignés pour élaborer les projets de ce plébiscite de la Sarre, qui constitue un si terrible problème d'ordre national et international, se trouve une femme, Miss Sarah Wambaugh (Etats-Unis).

Miss Wambaugh, dont le nom avait été mis en avant par les grandes organisations féminines internationales, est en effet une spécialiste de ces questions, ayant déjà fonctionné comme expert pour la préparation d'un plébiscite en Amérique du Sud, et ayant publié, sous les auspices de la Fondation Carnegie, un livre sur les plébiscites depuis la guerre mondiale.

Toutes nos félicitations.

La prochaine Conférence Internationale du Travail

Cette Conférence va s'ouvrir à Genève le 4 juin prochain, avec un ordre du jour très chargé, qui ne comprend pas moins de sept questions. Et il est à noter que six en tout cas d'entre elles touchent directement les femmes; ce sont:

1. La réduction de la durée du travail.
2. L'assurance-chômage et les diverses formes d'assistance aux chômeurs.
3. L'assurance invalidité-vieillesse et décès pour les travailleurs transférant leur domicile d'un pays à un autre.
4. La réparation des maladies professionnelles.
5. L'emploi des femmes aux travaux souterrains dans les mines de toute catégorie.
6. La révision partielle de la Convention sur le travail de nuit des femmes.

Nos lectrices savent que, selon le traité de paix (qui a institué ces Conférences dont le B.I.T. constitue en quelque sorte le Secrétariat général), toutes les fois que figure à leur ordre du jour une question intéressant spécialement les femmes, l'un au moins des conseillers techniques de chaque délégation doit être une femme. En outre, l'art. 7 du Pacte confère toujours à toute femme le droit de faire partie d'une délégation.

C'est ce qu'une circulaire du Directeur du B.I.T. a rappelé aux gouvernements en les convoquant à cette Conférence, et nous avons tout lieu d'espérer que nombreuses seront cette année les Femmes membres de délégations. Nous ne manquerons pas de tenir nos lectrices au courant de nos informations au fur et à mesure qu'elles nous parviendront.

auxquels sont accrochés les portraits des bienfaiteurs de l'Ecole. En effet, la Maison, outre les élèves régulières, abrite un certain nombre d'anciennes élèves qui visitent et soignent gratuitement les familles nécessiteuses de Plaisance. Et comme nous traversons la salle à manger, dont les petites tables sont ornées de nappes à carreaux multicolores, mon guide m'apprend que ces infirmières visiteuses ont tant à faire, que leurs repas sont souvent sacrifiés, et que même leurs soirées ne leur appartiennent pas toujours.

Pour couronner le tout, et non sans regretter le mauvais temps qui m'empêche de visiter le roof-garden et le grand jardin potager, la sous-directrice m'entraîne dans la cuisine où d'appétissantes matrones préparent dans un décor de contes de fées un « rata » qui donne faim.

Huit jours plus tard, revenue pour voir M^{lle} Chaptal elle-même, j'ai en face de moi une petite femme sombre qui semble faite en acier, et dont deux yeux vifs et pénétrants rendent extrêmement attristant.

« Pourquoi les élèves paraissent si joyeuses ici? », s'écrie-t-elle en réponse à une de mes questions, mais simplement parce que c'est leur maison. Voyez-vous, les jeunes fille n'oublient pas les deux ou trois ans qu'elles passent à Plaisance. Tenez, l'autre jour, l'une d'elles qui est partie depuis assez longtemps ajoutait au bas de sa lettre: « Vous embrasserez pour moi les murs de la maison. » C'est une phrase à laquelle je ne puis jamais penser sans émotion. » Et en effet, ses yeux sont subitement humides.

« Songez, poursuivit-elle, qu'en 1905 nous avions quatre élèves, et qu'actuellement nous sommes obligées d'en choisir 12 parmi les 250 à 350

Encore le droit au travail de la femme mariée

La situation à Zurich et la motion Bosshardt

La question du « double salaire » mérite une étude approfondie et objective et certes ce ne sont pas les discussions provoquées par les polémiques politiques ou par une haine injustifiée qui y apporteront une solution.

D'après le recensement de 1930, le canton de Zurich compte 107.000 femmes professionnellement occupées, dont 80.000 célibataires et 27.000 non célibataires (mariées, veuves et divorcées). Parmi ces dernières, la grande majorité est occupée dans l'industrie et les métiers, ainsi que dans l'agriculture, le travail ménager, les restaurants et les magasins (vendeuses).

D'une façon générale, on constate que la femme choisit encore de préférence son occupation dans les domaines qui lui sont réservés depuis des générations (soins aux malades, éducation, vêtement, nourriture, etc.), mais que, par le fait du développement économique, le lieu de son travail se trouve de plus en plus transporté en dehors de son domicile. On n'a pas de chiffres concernant uniquement le travail des femmes non célibataires, cependant les diverses statistiques permettent de conclure que la plus grande partie d'entre elles exerce une profession indépendante (propriétaire de magasins, métiers, restaurant) et que leur nombre est assez restreint parmi les employées.

Les femmes forment le tiers de tous les travailleurs du canton de Zurich et ce nombre n'a presque pas varié depuis plusieurs décades. Néanmoins, pendant les derniers 10 ans un recul sensible a eu lieu: de 36,2 % à 33,5 %. Le travail professionnel des femmes non célibataires subit d'importantes variations, et cela presque toujours en corrélation avec la situation économique. Lorsque celle-ci est prospère, un assez grand nombre de femmes mariées renonce à leurs occupations professionnelles, tandis qu'en temps de crise, elles affluent sur le marché du travail. Dans le canton de Zurich en 1930 (temps économique prospère) il n'y avait que le 25,6 % des femmes occupées professionnellement qui n'étaient pas célibataires, tandis qu'en 1920 (période de crise après la guerre) il y en avait 29,4 %. La crise actuelle oblige de nouveau un très grand nombre de femmes mariées à chercher un travail rémunéré.

La participation des femmes en général aux services publics (femmes fonctionnaires) est très

petite. Dans le service cantonal, par exemple, elle ne représente que le quart et même le dixième, si l'on ne tient pas compte du travail spécialement accompli dans les hospices cantonaux. Et la participation des femmes mariées est tout à fait minime.

Il a été déjà fait mention dans ce journal de la motion Bosshardt présentée au Grand Conseil et demandant le renvoi des institutrices mariées et des femmes des employés cantonaux. Le Conseil d'Etat a procédé à une enquête à ce sujet. D'après laquelle cette motion atteindrait 9 femmes dans l'administration; 43 institutrices primaires (sur un total de 1477 institutrices); 3 institutrices secondaires (sur un total de 416 institutrices), ainsi qu'un certain nombre de maîtresses de travaux manuels et de maîtresses ménagères.

La plus grande partie des femmes occupées dans l'administration le sont dans le même établissement que leur mari, et leur travail comporte surtout la garde, les soins aux malades, le ménage, etc. Or, au Grand Conseil, on a insisté sur le fait que l'on ne songeait pas aux femmes employées à la lessive, aux nettoyages et autres travaux ménagers de ce genre. Donc, en réalité, la motion ne vise que les institutrices mariées, c'est-à-dire un petit groupe de femmes ayant un poste intéressant, qui leur donne satisfaction, où leur situation économique est assurée et qui les retiend hors de leur famille beaucoup moins que toute autre occupation.

Les discussions actuelles tendent à l'allègement du marché du travail et à une meilleure répartition des deniers distribués par l'Etat sous forme de salaires. Or, en ce qui concerne le marché du travail, le fait que les institutrices primaires devront quitter leur emploi en se mariant, procurera en moyenne deux à trois postes libérés par année (depuis 1920, 120 institutrices se sont mariées, dont 38 ont conservé leur emploi), ce qui, sur un total de 1500 places, est vraiment un petit gain, qui n'explique pas la vigueur de l'attaque! Dans tous les cas, le chômage n'en serait nullement diminué. D'ailleurs, il n'y a pas du tout de chômage parmi les institutrices et institutrices du canton de Zurich; au contraire, l'on n'a jamais suffisamment de personnel pour les placements, et l'on doit faire appel aux institutrices mariées ayant quitté leurs postes. Il est vrai que l'on est très sévère pour l'admission des candidats à la profession, mais cela est certainement dans l'intérêt général.

¹ Voir notre numéro 425.

Si tous les enfants du monde voulaient se donner la main...

Le Message du 18 mai 1934

Comme d'habitude, le 18 mai, jour de la Bonne Volonté, et jour anniversaire de la réunion de la première Conférence de la Paix à La Haye, en 1899, le message annuel d'entente et de fraternité des enfants du Pays de Galles sera radiodiffusé dans des milliers d'écoles de toutes les parties du monde. En voici le texte qu'en ces temps sombres où, dans certains pays, l'on sème à pleines mains la haine parmi la jeunesse et l'enfance des

écoles, il est plus que jamais nécessaire de méditer: ¹

De notre petite patrie, terre de la poésie et des chansons, nous les enfants du Pays de Galles, vous saluons, garçons et filles de toutes les contrées sous le soleil.

Nous nous émerveillons à la pensée que notre salut va nous attendre à travers l'espace. C'est un monde merveilleux que celui où nous habitons, et il le sera encore plus lorsque les jours sombres seront passés.

Nous nous réjouissons de toutes les beautés de ce monde: beautés de la terre, de la mer

¹ Il est intéressant de noter que ce Message n'est pas envoyé *en nom* des enfants du Pays de Galles, mais vient de ces enfants eux-mêmes, qui en adoptent le texte dans leurs réunions scolaires, le copient et l'emportent chez eux.

Quant à la répartition des deniers de l'Etat, on peut, il est vrai, à première vue, trouver injuste qu'un mari et sa femme émargent tous deux à la caisse cantonale. Mais est-il injuste qu'une institutrice désire, après son mariage, pouvoir continuer à aider ses parents? Est-il injuste qu'elle participe par son travail à l'entretien de la famille lorsque le salaire du mari est insuffisant? Peut-on du reste, par le simple renvoi de la femme, arriver à une répartition tout à fait équitable des fonds de l'Etat? N'y a-t-il point d'hommes ayant de la fortune et qui touchent un salaire de l'Etat? N'y a-t-il pas de fonctionnaires ayant d'autres revenus que leur salaire? On pourrait multiplier les arguments de ce genre, mais à quoi bon?...

Il serait plus intéressant de considérer ce qui est arrivé en Allemagne, où, comme on le sait, un des premiers soins du nouveau régime fut d'engager la lutte contre le double salaire. Le résultat fut désastreux et l'on a dû faire marche arrière. Actuellement on déclare que la lutte contre le double salaire est nuisible, parce qu'elle tue la volonté au travail de l'individu et de la famille, sans pour cela améliorer la situation du marché du travail!

Mais il est difficile d'entraver la propagation d'une idée fausse que l'on a inconsidérément répandue dans le public. Les résultats des récentes élections dans le canton de Zurich en sont une preuve. Comme d'habitude, on procédait ce dimanche-là à la réélection du corps enseignant. A Winterthur, les quatre institutrices mariées ne furent pas réélues, bien qu'elles aient été chaudement recommandées par la Commission scolaire; à Förgen, deux institutrices ne furent pas réélues, à cause de leur état-civil! et à Zurich, par contre, tous les instituteurs et institutrices furent nommés à nouveau; il s'agissait de 87 instituteurs et de 55 institutrices, dont 3 veuves, 17 mariées et 35 célibataires. Cependant, comme à chaque élection, les institutrices obtinrent moins de voix que leurs collègues masculins.

Il va sans dire que personne ne s'est inquiété de savoir si les familles de ces institutrices qui ont perdu ainsi brusquement une partie de leurs revenus ont encore des moyens d'existence suffisants. Les électeurs ont certainement cru travailler pour le bien de la communauté en renvoyant des femmes mariées à leur foyer, ou peut-être ont-ils tout simplement cédé, sans s'en rendre compte souvent, à un sentiment peu noble de jalousie envers la concurrence du travail féminin.

H. Z.

(D'après la Nouvelle Gazette de Zurich et le Schweiz. Frauenblatt.)

et du ciel. C'est notre commun héritage, et le lien qui nous unit tous. Nous nous exaltons à la pensée des vaillants de tous les pays, qui, pour ouvrir des voies nouvelles, ont su vaincre la peur et le danger. Des actes héroïques, comme de voler seul, la nuit, au-dessus de l'Atlantique, nous remplissent d'orgueil.

Garçons et filles, faisons de notre mieux pour que chacun de ces triomphes sur la difficulté ne serve jamais qu'à rapprocher nos peuples les uns des autres, à les unir en une même et vaste famille.

A vous tous, paix et bonne volonté! A l'œuvre, pour que nos espoirs deviennent réalité.

A cette occasion, un petit journal très vivant et très bien fait, intitulé *La jeunesse et la*

demandes que nous recevons par an. Elles ont du reste à effectuer deux mois d'essai obligatoire, et le déchet est sensible après cette période. Toutes les jeunes filles n'ont pas la vocation nécessaire...

« Ma dernière grande fierté, c'est l'hôpital des tout-petits. Nous les gardons depuis le bas-âge jusqu'à quatre ans, les mettant en état de grandir normalement à la campagne après cette période de surveillance. La mortalité est très basse. L'année dernière, nous n'avons eu aucun décès, et c'est un très puissant intérêt pour les élèves que cette pouponnière dans la maison. »

Comme je fais allusion à la pléthore d'infirmières, M^{lle} Chaptal s'anime: « Bienôt, s'écrie-t-elle, on en arrivera au dumping de gardes-mat lades. Il faut avoir comme idéal la qualité et non le nombre. Ce qui importe, conclut-elle en se levant, ce n'est pas le succès, c'est la trempe. »

Des infirmières « trempées » par cette femme-là n'auront aucune peine à être pour leurs malades, à la fois le médecin, la femme et le compagnon que ceux-ci réclament et n'obtiennent pas toujours.

COLETTE MURET.

Glané dans la presse...

Le durandisme.

Du journal Jeune Europe, sous la signature Heinrich de Mann, cette significative comparaison:

... Imaginez-vous qu'un M. Durand quelconque se mette à construire lui-même un système de valeurs rationnelles, éthiques et généralement cul-

tuelles, dans lequel les plus hautes valeurs seraient celles qui sont propres à Durand. Les mesures de son crâne, la couleur de sa peau et de ses cheveux deviennent la mesure idéale et la couleur idéale. Ses caractères particuliers deviennent des vertus et, dans la mesure où ses voisins diffèrent de lui, ils lui sont inférieurs. S'il veut louer quelque chose, il dit que c'est « durandien »; il blâme le plus sévère est selon lui qu'une chose n'est pas « durandienne ». ... Il se fait un drapeau Durand dont il tient les couleurs pour les plus belles du monde. Sur la boucle de ceinture, il y a une inscription: *Gott mit Durand*. A toute occasion il chante: *Durand über alles*, ou bien, selon qu'il voit son avenir sur mer ou sur terre: *Rule Durand, rule the waves*, ou: *Aux armes, Durand, qu'un sang impur abreuve nos sillons*. Au mieux, on trouverait ce Durand ridicule, et, au pis, on l'enfermerait. Mais si quelques millions font en grand ce qui pour Durand n'est qu'un plaisir personnel, ceux-là seuls voient le ridicule de cette conduite qui vivent au loin, ou le petit nombre de ceux qui, au milieu des Durand, trouvent le moyen d'échapper à la contagion de la psychose Durand...

Suffrage féminin.

De M. Albert Flament, dans la Revue de Paris, ces considérations, à propos des événements de février dernier, considérations qui, en France, ne surprennent personne, alors que chez nous, quelle est la revue, le périodique, même d'importance bien moindre que la Revue de Paris, qui ait seulement soulevé l'idée du rajouissement de la démocratie par l'introduction de l'élément féminin?

... Les femmes devront désormais, officiellement et légalement prendre part aux travaux parlementaires.

... Les femmes seront bientôt appelées à voter. Et c'est justice. Un si grand nombre d'entre elles ont donné des preuves éclatantes de volonté, d'intelligence, d'équilibre moral, elles ont révélé tant de souplesse d'esprit et de sens diplomatique que la situation qui leur est faite légalement paraît d'une injustice inadmissible.

Elles paient des impôts, elles élèvent des enfants qu'elles ont faits, préparent les hommes et les femmes de demain, elles sont médecins, avocats, et surtout, elles ont réalisés le plus surprenant, le plus immense des progrès qu'il leur pouvait rester encore à faire: elles ont su devenir des camarades, des amis.

... Peut-être faudrait-il qu'elles se préparent au dur métier politique par des petites besognes, ainsi qu'on en chargeait jadis les apprentis, comme par exemple de coller des affiches. J'en ai vu qui venaient avec enthousiasme s'offrir pour cette besogne plus noble et plus utile que beaucoup ne le pensent.

Tout ce qui met l'homme ou la femme en contact avec le peuple et la rue dégage un enseignement et donne des bénéfices dont l'importance ne s'évalue point.

Une féministe tchèque.

Sur M^{me} Vikova-Kuneticka, qui joua aussi un rôle dans le mouvement féministe international d'avant la guerre, les Nouvelles littéraires publient ce qui suit:

La mort, à soixante-deux ans, de M^{me} Vikova-Kuneticka, femme de lettres et surtout femme politique, rappelle la période héroïque où le féminisme tchèque confondait ses revendications avec les revendications nationales. Romancière,